Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 022-212202725-20260401-DB192026-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT des Côtes d'Armor

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de SAINT-AGATHON

Séance du 1er avril 2026

Date de convocation : 25 mars 2026
Date d'affichage : 25 mars 2026

En exercice : 19
Présents : 18
Votants : 19

Le premier avril deux mille vingt-six, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de SAINT-AGATHON, légalement convoqué, s'est réuni, en séance publique, en Mairie, sous la présidence de M. Jean-Yves BERTAND, Maire.

Présents : M. Jean-Yves BERTRAND, Mme Véronique COZLER, M. Emmanuel DE ROECK, Mme Bérangère DELAVEAU, M. Dominique FEGER, M. Stéphane FOURCHON, Mme Laetitia HENRY, M. Dominique JACOB, Mme Marie-Claire LE BARS, M. Jérôme LE CANT, Mme Aurélie LE CORRE, Mme Anaïs LE DINAHET, M. Philippe LE ROUX, Mme Delphine NEDELEC, M. Hervé NOIROT, Mme Justine RICHARD, Mme Laetitia RICHARD, M. Daniel TURQUETIL.

Absent excusé : M. Patrick COAT (procuration à M. Jean-Yves BERTRAND)

Secrétaire de séance : Mme Véronique COZLER

DELIBERATION 19/2026
CREATION ET COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, il convient de constituer des Commissions Municipales chargées d'étudier les différents dossiers et projets communaux, conformément à l'article L. 2121-22 du Code Général des Collectivités territoriales.

Les Commissions qui vous sont proposées sont les suivantes :

- Personnel
- Finances
- Enfance, jeunesse
- Communication
- Bâtiments, travaux
- Vie associative, sportive et culturelle
- Voirie et urbanisme

Les commissions seront composées du Maire, de l'adjoint délégué, du conseiller délégué le cas échéant et des conseillers municipaux volontaires.

- **COMMISSION PERSONNEL**

Responsable : Jean-Yves BERTRAND

Membres : Véronique COZLER, Emmanuel DE ROECK

- **COMMISSION FINANCES**

Responsable : Jean-Yves BERTRAND

Membres : tous les conseillers municipaux

- **COMMISSION ENFANCE JEUNESSE**

Président de droit : Jean-Yves BERTRAND

Responsable : Delphine NEDELEC

Membres : Laetitia RICHARD, Justine RICHARD, Marie-Claire LE BARS, Laetitia HENRY, Jérôme LE CANT

Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 022-212202725-20260401-DB192026-DE

- **COMMISSION COMMUNICATION**

Président de droit : Jean-Yves BERTRAND

Responsable : Véronique COZLER

Membres : Bérangère DELAVEAU, Anaïs LE DINAHET, Stéphane FOURCHON, Patrick COAT, Aurélie LE CORRE, Emmanuel DE ROECK

- **COMMISSION BATIMENTS, TRAVAUX**

Responsable : Jean-Yves BERTRAND

Membres : Hervé NOIROT, Emmanuel DE ROECK

- **COMMISSION VIE ASSOCIATIVE, SPORTIVE ET CULTURELLE**

Président de droit : Jean-Yves BERTRAND

Responsable : Stéphane FOURCHON

Membres : Delphine NEDELEC, Patrick COAT, Daniel TURQUETIL, Jérôme LE CANT

- **COMMISSION VOIRIE, URBANISME**

Président de droit : Jean-Yves BERTRAND

Responsable : Dominique FEGER

Membres : Dominique JACOB, Philippe LE ROUX, Daniel TURQUETIL, Aurélie LE CORRE, Bérangère DELAVEAU, Jérôme LE CANT

- **COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES**

Dans les communes de 1 000 habitants et plus avec une seule liste représentée au conseil municipal, la commission de contrôle est composée de 3 membres :

- un conseiller municipal pris dans l'ordre du tableau parmi les membres volontaires pour participer aux travaux de la commission ou, à défaut, le plus jeune conseiller municipal

- un délégué de l'administration désigné par le préfet ou le sous-préfet

- un délégué désigné par le président du tribunal judiciaire.

Les membres de cette commission sont nommés par arrêté préfectoral pour une durée de 3 ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal.

Il est proposé de désigner Laetitia HENRY

Entendu l'exposé de M. le Maire

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

ACTE les désignations ci-dessus exposées

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire
Jean-Yves BERTRAND

MAIRIE DE SAINT-AGATHON (Côtes-d'Armor)

La secrétaire de séance
Véronique COZLER